

Noyelles sur mer et ses hameaux

Nolette - Sailly-Bray - Bonnelle



Bulletin Municipal N° 6 - 2016



Sommaire

Mot du maire	2
Les actualités des 2016	3
Ecole et périscolaire	6
Sports et Loisirs	6
Culture et Patrimoine	7
Etat Civil	8
Calendrier des fêtes	9
Services et numéros utiles	10

Mairie : 70 rue du General De Gaulle
80860 Noyelles sur mer

Tel : 03.22.23.49.85 - Fax : 03.22.23.70.32

E-mail : mairie.noyelles-sur-mer@orange.fr

Le Noyellois



Le mot du maire

Mesdames et Messieurs,

L'année 2016 arrive à son terme et restera douloureuse dans notre souvenir. Le 14 juillet, attentat sur la promenade des Anglais à Nice, 86 morts, 434 blessés, cette violence meurtrière a endeuillé la France entière. Faisons le vœu que ces évènements ne puissent se répéter et que 2017 nous apporte des jours meilleurs, plus de croissance économique, de reprise de l'emploi et de sécurité.

Promulguée le 7 août 2015, la Loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) continue son processus d'aménagement du territoire français.

Dés le 1^{er} janvier, notre commune perd sa compétence scolaire au profit de la Communauté de communes de Nouvion, un changement profond pour les parents d'élèves (inscriptions, tickets de cantine, etc....)

Nous allons probablement rejoindre la future grande Com de Com composée de la fusion des communautés de communes d'Authie Maye, du Haut Clocher et de Nouvion, malgré notre désapprobation ; Monsieur le Préfet rendra sa réponse le 1^{er} Janvier 2017.

Je profite de ces quelques lignes pour vous adresser à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Quelle soit synonyme de bonheur et de joie pour chacun d'entre vous.

Cordialement

Votre Maire

Jean Louis DEMAREST



Les actualités de l'année 2016

Nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle formule de notre journal d'information.

Désormais, le Noyellois adopte un format plus léger qui nous l'espérons vous donnera satisfaction. Bien entendu cette formule évolutive tiendra compte à l'avenir de toutes vos suggestions.

A noter que les comptes rendus des conseils municipaux sont toujours accessibles et disponibles en mairie.

VIE LOCALE

Cette année 2016 fut essentiellement marquée par la démission de Monsieur Jean Michel Gay, maire depuis avril 2014.

Pour compléter le Conseil municipal, des élections ont été organisées donnant lieu à l'arrivée de 3 nouveaux conseillers : Michel LETOCART, Max LAVOINE, Martial BALSAMO, et l'élection d'un nouveau maire : Jean Louis DEMAREST.

VIE PRATIQUE

Fermeture du secrétariat de la mairie du 26 Décembre au 30 Décembre 2016

Toutefois une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales sera assurée sur cette période

A partir du 1^{er} janvier 2017, l'agence postale communale changera d'horaires :

Ouverture le matin de 9h à 12h du lundi au vendredi

Mêmes horaires pour la mairie sauf le mercredi ouverture de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

La permanence des élus se fera sur rendez-vous pendant les périodes d'ouverture de la mairie.



Nouvelle législation du 1^{er} janvier 2017 : le Zéro Phyto : La commune ne pourra plus utiliser de produits phytosanitaires pour le traitement des mauvaises herbes. En conséquence, il vous sera demandé de nettoyer vos trottoirs et caniveaux.

Rappel : l'élagage de vos haies bordurant la voirie doit être effectué régulièrement (lettres aux habitants concernés).

Suite aux nuisances sonores dans la rue du Maréchal Foch, en concertation avec les riverains, un itinéraire conseillé pour les poids lourds a été mis en place, les principales entreprises de transport concernées ont été avisées de cette modification.

Nos amis les canards

Nous constatons régulièrement sur le chemin de la chaussée du Moulin des canards écrasés.

C'est devenu insupportable !

Alors à tous les automobilistes levez le pied ! MERCI

Renumérotation des rues

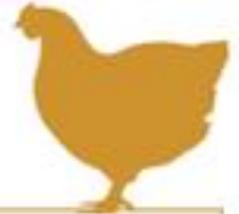
Plusieurs rues de notre commune ont fait l'objet de modifications afin de supprimer les numéros qui se chevauchent. En particulier, les rues où existent de nombreuses parcelles inscrites au PLU et pas encore bâties. La nouvelle numérotation est désormais métrique pour les rues : route du CROTOY, rue du Général DE GAULLE, rue Violette SZABO, chemin des VALOIS. Les rues du hameau de SAILLY BRAY dont l'impasse COLASSE verront son origine depuis la route départementale 111. Toutes les autres rues restent en système numérique.

Virus influenza

Un arrêté du ministre de l'agriculture, publié le 6 décembre 2016, a relevé le niveau de risque à « élevé » pour l'ensemble du territoire.



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSECURITE POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :

- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre de volaille sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



L'école et le périscolaire

Cette année scolaire à vue des quelques changements :

- changement des enseignants :

-Mme BRUNET Caroline, Directrice, CP et CE1

-M PONTOIRE Antoine, TPS ,PS, MS et GS

-Mme El MASAUDI Fatima, CM1 et CM2

- changement de matériel :

Les enseignants utilisent des tableaux numériques.

Fonctionnement

- A chaque Tableau Blanc Informatique (TBI) est connecté un ordinateur que le professeur pilote en dispensant les cours aux enfants.
- Des tableaux VELLEDA sont installés dans chaque classe.

Le financement de ce projet a été subventionné par Somme Numérique, une subvention européenne et une aide accordée par le sénateur sur sa réserve parlementaire.

Au niveau du scolaire et du périscolaire, la nouvelle Com des Com prendra la compétence au 1er janvier 2017. A cet effet des modifications vont intervenir dans la commune avec la mutation de 3 agents municipaux.

Nous faisons appel aux personnes disponibles pour venir encadrer les enfants le mardi et/ou le vendredi de 15h30 à 17h et cela jusqu'au mois de juin.

Bienvenue à eux !

Sport et Loisirs

FC Noyelles sur mer :

Cette année, à l'initiative des dirigeants, l'effectif du club s'est étoffé avec la création d'une équipe réserve dont les résultats en cette première partie de saison sont très prometteurs.

Dans le même temps, l'équipe première qui évolue en D5 occupe à l'heure actuelle la première place de son groupe. Nous adressons nos félicitations à tous les acteurs de cette réussite et leur souhaitons une aussi bonne fin de saison.

Et n'hésitez pas à venir au stade les encourager le Dimanche après-midi !!!!!



LES LOISIRS

Envie de vous détresser après une journée difficile au travail ou à la maison ?

Ce sera désormais possible, à partir du mardi 10 janvier, des cours de relaxation vont être organisés de 19h à 20h à la salle communale

Culture et Patrimoine

Le cimetière chinois est inscrit aux monuments historiques depuis le mois de septembre 2016. Le projet d'inscription au patrimoine mondial de l'humanité, amorcé il y a quelques années, semble à l'issue de la réunion du comité départemental UNESCO de la Somme du 07 Novembre 2016 être en très bonne voie.

Au cours de cette année, il y a eu 12 visites commentées sur l'historique dirigées par Michel Galiani. L'affluence sur ce site culturel ne cesse d'augmenter avec la venue de nombreuses écoles, de groupes de retraités ainsi que des voyages organisés.

Au cimetière de Nolette, la tombe des soldats civils et militaires a été remise en état.

Des traces des soldats de la guerre de 1914-1918 ont été découvertes dans une habitation du village

L'équipe municipale vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2017



La Cérémonie des vœux aura lieu le samedi 7 janvier 2017

à 18h à la salle communale des loisirs



Etat civil 2016

❖ LES MARIAGES

Le 30 juillet 2016, Mr et Mme Bianchi ont renouvelés leurs vœux après 50 ans de vie commune.

❖ LES NAISSANCES :

Ils / elles ont poussé leur 1^{er} cri !

Le 8 janvier 2016 : Léo BERZIN

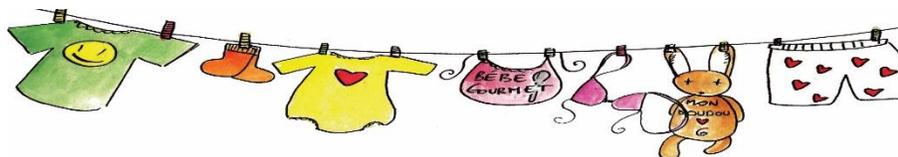
Le 26 mars 2016 : Léana TROTTEREAU

Le 25 avril 2016 : Nolan BALSAMO

Le 26 juin 2016 : Valentin MOREAU

Le 27 septembre 2016 : Léana BELLETTE

Le 11 octobre 2016 : Leonardo MORATA ORDONNEZ Fernandez Mena



FÉLICITATIONS

❖ LES DECES

Ils nous ont quittés cette année et nous regrettons leur départ.

Nous présentons à leur famille nos plus sincères condoléances :

- Mr Luc LAMON
- Mme Martine TELLIER
- Mr Guy LECAPITAINE
- Mr Jean Paul MAUPIN
- Mme Marguerite VACOSAÏT
- Mr Jean Marie GOSLIN





Calendrier des fêtes 2017

Samedi	7 Janvier	18 h 00	Vœux du maire
Samedi	11 Février	19 h 00	Soirée - LE REVEIL NOYELLOIS
Samedi	4 Mars	19 h 00	Loto - LES LOULOUS 80
Vendredi	10 Mars	19 H 00	THEATRE DU GOURDIN
Dimanche	11 Mars		Congrès - ACPG-CATM - Lamotte Buleux
Samedi	8 Avril	19 h 00	Soirée ZOUMBA - ECOLE de Noyelles sur Mer
Dimanche	16 Avril		Prie – Réderie SAILLY BRAY
Dimanche	22 Avril		FOOTBALL STADE TOURNOI
Lundi	1 Mai	matin	Marche - TOUS ENSEMBLE
Lundi	8 Mai		Cérémonie - ACPG-CATM
	25 au 28 Mai		FESTIVAL INTERNATIONAL des CHORALES ABBEVILLE
Dimanche	4 Juin		FOOTBALL Match des Anciens
Samedi	1 Juillet		Kermesse de L'ECOLE
Jeudi	13 Juillet	21 H 30	Retraite aux Flambeaux - TOUS ENSEMBLE
Vendredi	14 Juillet		Tournoi de Football avec les Campings
Dimanche	23 Juillet		Marché Artisanal- LA CHORALE NOYELLOISE
Dimanche	6 Août		Randonnée Pédestre- ACPG - CATM
Mardi	15 Août		Tournoi de Football avec les Campings
Samedi	19 Aout		Fête du village
Dimanche	20 Aout		
Lundi	21 Aout		
Dimanche	27 Aout		Réderie LE REVEIL NOYELLOIS - LOISIRS et CULTURE
Samedi	11 Novembre		Cérémonie - ACPG - CATM
Samedi	18 Novembre	19h00	Beaujolais Nouveau - TOUS ENSEMBLE
			Cérémonie Afrique Nord et vin d'honneur
Dimanche	10 Décembre	15h00	Concert de Noël - LA CHORALE NOYELLOISE
Samedi	16 Décembre	14h30	Noël des enfants



Services et numéros utiles

Horaires de la Mairie

☎ 03 22 23 49 85

✉ :mairie.noyelles-sur-mer@orange.fr

Du lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h

Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h30

Permanence des élus

Le Maire et les élus se tiennent à la disposition de tous et reçoivent de préférence sur rendez-vous pendant les périodes d'ouverture de la mairie.

Agence Postale

Du lundi au vendredi : 9h à 12h

Bibliothèque

Le Mercredi de 14h 00 à 18h30

Les Associations

ACPG-CATM Président : Pierre Pruvot 5 rue Mare Marcio Noyelles sur mer	LE REVEIL NOYELLOIS Président : Chrisitan Hunaut 12 rue du Soleil Levant Noyelles sur mer	SPORTS ET LOISIRS Président : Jean pierre Lefebvre 296 rue Colasse Sailly Bray
SPORT ET DETENTE Président : Michel Van Durme 32 route de Sailly Nolette	CHORALE NOYELLOISE Présidente : Geneviève Domitile 245 rue Violette Szabo Noyelles sur mer	LOISIRS ET CULTURE Président : André Evrard 42 résidences Blanquetaque Noyelles sur mer
TOUS ENSEMBLE Présidente : Florence Leclercq 437 rue Colasse Sailly Bray	FOOT CLUB DE NOYELLES Président : Alain Froissart 70 rue du général de Gaulle Noyelles sur mer	LES LOULOUS 80 Présidente : Sophie Gapenne 21 rue du Général Leclerc Noyelles sur mer